



L'an deux mil vingt et un le premier décembre 2021 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fresney le Puceux, se sont réunis à la Mairie transférée à la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L121.10 et L122.5 du Code des Communes.

**Présents :** M. Jean-Pol CHAVARIA, M. Richard DOIX, M. Hubert GUIBOUT, M. Jérôme LEREBOURG, M. Gaël MARCHAND, M. François ANDRÉ, M. Bruno JAMES, Mme Lydia SURIRAY, Mme Émeline BERTRAND HUS, Mme Bernadette LOISON, Mme Marie BREUIL, M. Jean-Charles AUVRAY, Mme Alexia LALOUETTE, M. Frédéric COURTEILLE

**Pouvoirs :** M. Ludovic LELANDAIS a donné pouvoir à M. Jean-Pol CHAVARIA

**Secrétaire de séance :** M. Gaël MARCHAND

Jean-Pol CHAVARIA soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du 27 octobre 2021. Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

1

-----

## **1 PROJET EOLIEN**

Monsieur le Maire a participé à une réunion de présentation du projet éolien qui s'est tenue à la Communauté de Communes Cingal Suisse-Normande le 30 novembre 2021. Une synthèse devait en être faite devant le conseil municipal réuni ce jour en séance. Suite à un événement familial, l'intervenant n'a pu être présent ce jour; la présentation en conseil municipal est reportée lors d'un prochain conseil.

## **2 REHABILITATION D'UNE GRANGE POUR LE TRANSFERT DE LA MAIRIE**

Les travaux vont débuter au mois de décembre. Les réunions de chantier se dérouleront tous les mercredis matin à 10 heures. La base vie se fera dans la maison à côté du chantier.

Planning prévisionnel des travaux fixé comme suit :

- Préparation du chantier : 17/11 au 15/12/2021
- Travaux : du 16/12 au 29/07/2022

La pose officielle de la 1<sup>ère</sup> pierre sera réalisée au mois de décembre également.

### 3 RESSOURCES HUMAINES

- Recrutement d'un agent contractuel afin d'anticiper le départ à la retraite de l'adjoint technique territorial

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel du fait du départ à la retraite de l'adjoint technique territorial au 1<sup>er</sup> avril 2022,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

#### **DECIDE**

- Le recrutement d'un agent contractuel au grade d'adjoint technique pour anticiper le départ à la retraite de l'agent communal au 1<sup>er</sup> avril 2022. La période de recouplement serait idéalement de deux mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 mars 2022.
- Le nouvel agent assurera les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35h35ème.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

- Indemnité d'adjoint – Demande de renonciation au versement de l'indemnité au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Madame Marie BREUIL décide de **renoncer** à percevoir l'indemnité de fonctions qui lui était jusqu'alors allouée, conformément aux textes en vigueur compte tenu de sa moindre disponibilité pour exercer ses fonctions d'adjointe.

Monsieur le Maire demande que cette action prenne effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

2

### 4 VOIRIE 2022

- Programme travaux voirie 2022

M. François André, adjoint en charge des travaux, expose au conseil municipal la nécessité de poursuivre la réfection des voies communales. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée décide de communiquer à la Communauté de Communes Cingal Suisse-Normande l'ordre de priorité des voiries à réfectionner, à savoir :

- 1- Chemin Saint Martin
- 2- Sente Annette
- 3- Impasse du Séquoia

Le conseil municipal donne autorisation à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférant à ces travaux.

- Travaux voirie 2021/2022

Lydia Suriray présente un point sur les travaux en cours :

- **Rue du Champs Mirey** : réfection du chemin réalisée le 2 décembre,
- **Signalisation** :  
Plusieurs panneaux de signalisation sont à rajouter dans la commune : pont de la Planche à la Housse, rue des écoles notamment.  
Ces nouveaux panneaux sont à la charge de la commune (contrairement aux panneaux existants dont le renouvellement est pris en charge par la Communauté de Communes).  
Le montant du devis est de 780€.

2

## **5 DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU VAL DE FONTENAY ET DEVENIR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Nous sommes informés par le Président du Syndicat d'Assainissement du Val de Fontenay que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des eaux usées, tel qu'il existe aujourd'hui, n'a plus lieu d'exister, ce qui remet en cause la participation de Fresney le Puceux. Les raisons à cela :

-ces activités ont vocation, de par la loi, à rentrer dans le champ des compétences des communautés de communes ce qui est déjà le cas pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Odon qui regroupe Fontenay le Marmion et laize-Clinchamps, ainsi que pour Caen la Mer qui comprend aujourd'hui Castine en Plaine et le Castelet.

La Communauté de Communes Cingal Suisse-Normande de son côté devra prendre cette compétence d'ici 2026.

Une rencontre avec les représentants du Syndicat d'Assainissement du Val de Fontenay a permis de dégager quelques pistes de réflexion qui seront approfondies courant 2022.

Pour le moment, il n'est pas question d'envoyer nos eaux usées à traiter vers une autre station, il nous faut opter pour une gestion communale de notre réseau et continuer à traiter à Fontenay le Marmion en prestation de service jusqu'au moment où la Communauté de Communes Cingal Suisse-Normande prendra cette compétence.

Un diagnostic avec passage caméra a permis de constater que notre réseau gravitaire devra être remplacé rue de la Roche Blain, entre la rue du Pont Neuf et 250m derrière la propriété qui borde la RD 132. Un chemisage est prévisible entre la rue du Pont Neuf et le Bourg (300m) après réparation d'un tuyau décollé axialement de son regard. Travaux à prévoir d'ici 2026.

## **6 INFORMATIONS DIVERSES**

### **➤ PLUi**

Monsieur le Maire donne lecture du retour des observations formulées par les habitants de Fresney le Puceux lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 septembre au 15 octobre 2021. Les demandes communes sur la parcelle située derrière le terrain de foot appartenant à la commune apportent une réponse négative quant aux questions posées, telles que l'inexistence de l'accessibilité sur le site, les inondations en cas d'orages et une circulation diminuée.

Monsieur le Maire indique que le procès-verbal de synthèse est consultable à la Mairie sur RDV.

### **➤ Noël des enfants des communes de Boulon et Fresney le Puceux – Demande de participation financière**

Le Noël des enfants des communes de Boulon et Fresney le Puceux est organisé le samedi 11 décembre 2021. Le spectacle sera assuré par la compagnie TOHU BOHU. La prestation coûte 738,50€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- demande une participation financière de 50% à la commune de Boulon soit 369,25 €,
- donne à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération.
- l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

### **➤ Sauvegarde des données informatiques / Logiciels**

Monsieur le Maire présente la solution étudiée pour sécuriser les données : le pack Office 365 offre une solution collaborative optimale. Notamment grâce à son service de cloud accessible

depuis n'importe quel ordinateur ou appareil mobile. Plus besoin de se préoccuper des mises à jour logicielles ni de l'espace de stockage occupé.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, le conseil municipal :

- décide de choisir la solution Konica Minolta – We are connected – Adhesion Microsoft 365 Business Standard,
- de souscrire un abonnement mensuel Microsoft 365 Business à 31,50 € HT, s'ajoute des prestations de migrations et de configurations (2 jours) à 1 700 € HT (en investissement),
- donne à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération,
- l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.



Tous les sujets étant écoulés, le conseil municipal s'est terminé à 22h38.

M. CHAVARIA Jean-Pol

M. ANDRÉ François

(A pouvoir de M. LELANDAIS Ludovic)

4

Mme LOISON Bernadette

Mme BREUIL Marie

M. LEREBOURG Jérôme

M. AUVRAY Jean-Charles

M. JAMES Bruno

Mme BERTRAND-HUS Emeline

M. LELANDAIS Ludovic

M. DOIX Richard

(A donné pouvoir à M. CHAVARIA Jean-Pol)

4

Mme SURIRAY Lydia

M. COURTEILLE Frédéric

Mme LALOUETTE Alexia

M. MARCHAND Gaël

M. GUIBOUT Hubert